ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord

Division des Personnels Enseignants du premier degré Public

DPEP
Bureau de Gestion Collective
Affaire suivie par :
Stéphanie VERSAVEL
Cheffe de Bureau
dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr

Nancy CLAUS
Adjointe à la cheffe de bureau
Tél : 03 20 62 32 65

Véronique TETTAMANTI
Gestionnaire
Tél : 03 20 62 30 31

144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

Lille, le 10 novembre 2026

L'Inspecteur d'Académie, DASEN du Nord

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les enseignants du 1er degré du département du Nord

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale

Objet : Mise à disposition de la Polynésie française des enseignants du 1er degré spécialisés – rentrée **d'août 2027**

Réf. : Bulletin officiel de l'Education nationale (B.O.E.N.) n°42 du 05 novembre 2026
Note de service 21 octobre 2026.

J'attire votre attention sur la publication de la note de service citée en référence, relative à la mise à disposition de la Polynésie française des enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée scolaire d'août 2027.

L'ensemble des informations et modalités de participation est téléchargeable via le lien suivant :

Mise à disposition auprès de la Polynésie française de personnels enseignants du premier degré spécialisés pour la rentrée scolaire territoriale d'août 2027 | Ministère de l'Education nationale

Le dossier est téléchargeable à l'adresse : formulaire de candidature (Annexe I)

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de transmission des dossiers de candidature pour le recrutement cité en objet :

- Les candidats sont invités à déposer leur dossier de candidature, exclusivement par voie dématérialisée, du mardi 24 novembre 2026, 7 h, au mardi 8 décembre 2026, 23 h 59, (heure de Paris) à l'adresse suivante : https://mad.ac-polynesie.pf/

- Le formulaire de candidature (annexe 1), complété et signé par le candidat, doit recueillir l'avis motivé du supérieur hiérarchique direct et le visa du directeur académique. Il devra être transmis, avant le 30

novembre 2026, par la voie hiérarchique, au Bureau de Gestion Collective (BGC) de la DSDEN du Nord, à l'adresse suivante :
dsden59.dpep-bgc-gestionnaires@ac-lille.fr.

- Après visa du DASEN, le BGC vous retournera le formulaire accompagné de la fiche de synthèse, afin que vous puissiez procéder au dépôt de votre dossier de candidature.

Pour la Rectrice, et par délégation,
l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord
Olivier COTTET

